

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

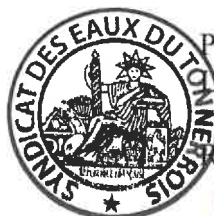
Envoyé en préfecture le 17/03/2025
Reçu en préfecture le 17/03/2025
Publié le
ID : 089-200042356-20250313-3_2025-DE

<p>DEPARTEMENT DE L'YONNE</p>	<p>Le treize mars deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes à ARGENTEUIL-SUR-ARMANCON, sous la présidence de Monsieur Rémi GAUTHERON.</p>
<p>ARRONDISSEMENT D'AVALLON</p>	<p><u>Etaient présents</u> : Aisy-sur-Armançon : M. Christian FRANCOIS Ancy-le-Libre : Mme Véronique BURGEVIN Annoux : M. Jacques ROBO Argenteuil-sur-Armançon : M. Sébastien SCHIER CCCVT : M. Stéphane AUFRERE Chassignelles : M. Maryan TRUCHY Cheney : M. Thomas GRAPIN Collan : M. Francis GOGOIS Cruzy-le-Châtel : M. Jean-Pierre BRIGAND Cry-sur-Armançon : M. Claude DUBOIS Dannemoine : M. Eric KLOETZLEN Epineuil : M. Alain BŒUF Fleys : M. Xavier COLLON Fontaines-les-sèches : M. Hubert MONTENOT Fulvy : M. Robert HERBERT</p>
<p>SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS</p>	<p>Jully : M. François FLEURY Junay : M Dominique PROT Pacy-sur-Armançon : M. Jean-Luc GOUX Pasilly : M. Julien GROGUENIN Pimelles : Mme Nadège GOUSSARD Roffey : M. Rémi GAUTHERON Rugny : M. Fabien GENET Sarry : Mme Danielle RIOTTE Sennevoy-le-Haut : M. Jean-Louis MARONNAT Stigny : M. Paul DE DEMO Tissey : M. Thomas LEVOY Tonnerre : M. Philippe GERTNER, M. Jean-François FICHOT Tronchoy : M. Jacques TRIBUT Vezinnes : M. Georges CUSSAC Villon : M. Anthony BELLEGANTE Viviers : M. Christian PICQ CCLTB : M. Thomas LEVOY, M. François FLEURY, M. Robert HERBERT, M. Dominique PROT, Mme Véronique BURGEVIN.</p>
<p><u>Nombre de délégués :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En exercice : 56 - Présents : 37 - Absents : 19 <p>dont ayant donné Pouvoir :3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Votants : 40 	<p><u>Délégués titulaires absents excusés suppléés</u> : CCLTB : Mme Nadine THOMAS est suppléée par M. Dominique PROT.</p> <p><u>Délégués titulaires absents excusés non suppléés</u> : Bernouil : M. Jean-Claude GALLY décédé n'est pas suppléé Châtel-Gérard : M. Régis MONOT Chichée : Mme Nathalie OUDIN (et son suppléant) Mélisey : M. Eric ROUSSEAU Molosmes : M. Dominique BUSSY</p> <p><u>Délégués titulaires absents non excusés suppléés</u> : CCLTB : Mme Delphine GRIFFON est suppléée par M. Robert HERBERT.</p> <p><u>Délégués titulaires absents non excusés non suppléés</u> : Béru : Mme Athénaïs LE COURT DE BERU Censy : M. Alexandre BARDET Dye : M. Bertrand BERLOT Gland : Mme Sandrine NEYENS Grimault : Mme Jacqueline DE DEMO Jouancy : Mme Laurence TRANSLER Nuits-sur-Armançon : M. Jean-Louis GONON Perrigny-sur-Armançon : M. Romaric JOLY Saint-Martin-sur-Armançon : M. Benjamin LEMAIRE Sennevoy-le-Bas : M. Dominique VARAILLES Yrouerre : M. Gilles GARNIER.</p> <p><u>Délégués titulaires absents excusés ayant donné pouvoir</u> : Gigny : M. Denis DUTARTRE a donné pouvoir à M. François FLEURY Serrigny : Mme Nadine THOMAS a donné pouvoir à M. Dominique PROT Vezannes : M. Laurent SEURAT a donné pouvoir à M. Thomas LEVOY.</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : M. Anthony BELLEGANTE, délégué de Villon.</p> <p><u>Date de convocation</u> : 28 février 2025</p>
<p><u>Compétence EAU :</u></p> <p><u>Nombre de délégués :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En exercice : 49 - Présents : 30 - Absents : 19 <p>dont ayant donné pouvoir :3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Votant : 33 	<p align="center"><u>Délibération n° 03-2025</u></p>
<p><u>Compétence ASSAINISSEMENT COLLECTIF :</u></p> <p><u>Nombre de délégués :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En exercice : 20 - Présents : 16 - Absents : 4 <p>dont ayant donné Pouvoir : 0</p> <ul style="list-style-type: none"> - Votants : 16 	<p><u>Objet : ADMINISTRATION GENERALE Adhésion de nouveaux membres – Délibération de principe</u></p>
<p><u>Compétence ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :</u></p> <p><u>Nombre de délégués :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En exercice : 5 - Présents : 5 - Absents : 0 - Pouvoir : 0 - Votants : 5 	

Après présentation des données financières agrégées (intégrées au ROB) et des impacts financiers Monsieur le Président propose au Comité syndical de se prononcer sur les modalités d'adhésion de futures communes (date d'entrée, conditions tarifaires...).

Après débat et échanges relatifs retracés au compte-rendu, le comité syndical à l'unanimité des votants :

- DONNE UN ACCORD DE PRINCIPE sur l'adhésion de nouveaux membres à compter du 1^{er} janvier 2027 ;
- Pour la compétence « EAU » décide que ce sont les tarifs du SET qui s'appliqueront sans surcote ;
- Pour la compétence « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » décidé que ce sont les tarifs AVEC SURCOTE qui s'appliqueront tant que cette surcote sera nécessaire à l'équilibre des comptes transférés ;
- DECIDE que le transfert de la compétence « assainissement collectif » ne pourra pas se faire sans le transfert de la compétence « EAU » si celle-ci n'a pas déjà été transférée au SET.
- DIT que des discussions peuvent s'engager avec les communes intéressées. Il est entendu et que les conditions définitives (budgétaires etc...) seront retracées dans une délibération ad'hoc pour tenir compte notamment de ce qui a été entrepris à la création du SET.



Pour extrait conforme,
le Président,

Stéphanie GAUTHERON